



Au fil de l'Au

La lettre mensuelle d'information de la Commune de Rosenau



230
1792-2022



L'Edito du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dernier mois de l'année, décembre s'ouvre avec les festivités du Petit Village de Noël placé cette année en plein centre-village, une première pour marquer les 230 ans de la commune et terminer les festivités de l'année de belle manière. L'inauguration s'est faite au son des chants de Noël des enfants de l'école élémentaire (en français, et en allemand pour les élèves bilingues). La Place de la Mairie a accueilli plusieurs centaines de personnes au cours de ces 3 jours.

Je profite de cette occasion pour remercier les enfants pour leurs chants, et leurs enseignants pour avoir joué le jeu en les faisant répéter ces dernières semaines. Le Petit Village de Noël est, en effet, un évènement qui se prépare de longue date (un appel à candidature pour tenir un stand s'est fait dès le mois de juin au travers de l'OMSCAL « La Roselière » auprès de toutes les associations du village). Ainsi toutes les associations (et notre périscolaire) qui se sont portées candidates pour tenir un stand ont pu s'organiser dès l'été.

Et du travail de préparation il y en a eu puisque pour la première fois le Petit Village de Noël se tient non pas sur 1 mais 2 week-ends. Deuxième session les vendredi 2 et samedi 3 décembre prochains. Même lieu mais associations différentes pour ce 2^e week-end de festivités. Solidarité également ces deux jours avec le centre de dons pour le Téléthon qui prend place exceptionnellement dans le cabanon de l'OMSCAL situé au pied de la mairie et qui, pour le coup, sera ouvert vendredi et samedi (contre le seul samedi matin les autres années). Vous pouvez retrouver le programme de ces deux jours en page 6 du bulletin.

Le traditionnel repas de Noël des Aînés retrouvera sa place dans le calendrier des manifestations en 2023, comme annoncé voici quelques mois. La situation sanitaire nous donne, hélas, raison dans la prudence qui a été la nôtre en la matière. En effet la 9^e vague de covid-19 est annoncée pour le mois de décembre.

Aucun impact pour le Petit Village de Noël, étant en extérieur, comme ce fut le cas le mois dernier pour les jeunes qui ont sillonnés, en toute sécurité, les rues du village lors de la fête d'Halloween.

La mairie en cette fin d'année a revêtu ses couleurs de fêtes... avec sobriété. Les guirlandes et autres décorations lumineuses sont toutes en led. Je rappelle que nous utilisons depuis 10 ans un variateur d'intensité qui permet de réaliser des économies d'énergies (donc bien avant la crise énergétique actuelle ou la mode des cols roulés de certains politiques). Nous avons également pris la décision, dans un souci d'économie, d'éteindre les décorations de Noël dès début janvier 2023 et non à la fin du mois comme nous avons pris l'habitude ces dernières années.



Sommaire

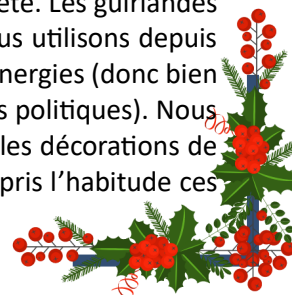
Edito	1 et 2
Numéros d'urgence	3
Horaires des offices	3
Informations officielles	4 à 6 8 à 11
1 page, 2 groupes - Expression Libre	7
Fil de l'Au 2.1	11
Grands anniversaires	12

Contact

Mairie
5 rue de Kembs
Tél. 03.89.68.31.10
Fax 03.89.70.71.51
E-mail : mairie@rosenau.fr
Site internet : www.rosenau.fr

Directeur de la publication :
M. le Maire

Mise en page - Impression :
Mairie de Rosenau
Distribution gratuite





Concernant l'éclairage public, celui-ci restera allumé à Rosenau et ce pour plusieurs raisons :

- Les variateurs installés permettent de réaliser des économies ;
- La mise en route et l'extinction des lumières sont calées sur l'éphéméride (coucher et lever du soleil) et ajustées chaque semaine 1 à 2 fois pour réaliser là aussi des économies tout en gardant l'éclairage ;
- Garantir la sécurité des personnes ;
- Garantir la sécurité des biens ;
- Garantir la sécurité routière.

En parallèle de cela la Municipalité travaille sur un plan de sobriété énergétique, à décliner à court, moyen et long terme. Le Comité pour le Pacte pour la transition énergétique s'est réuni fin novembre pour évoquer ces questions. Par ailleurs le Conseil Municipal se réunira une dernière fois au courant du mois de décembre pour « boucler » les dossiers de l'année et préparer 2023. De plus les élus auront à travailler en commission sur deux dossiers très attendus : la téléphonie mobile (une communication vers toute la population sera faite dès que nous aurons les éléments en notre possession) et la nouvelle mouture de notre bulletin mensuel « Au fil de l'Au ».

A ce titre, entre économie et geste écologique, en réduisant notre consommation de papier, d'encre ... (et le coût des copies) nous proposerons donc le Fil de l'Au en version numérique à titre principal, comme lors du premier confinement en 2020. Après octobre et novembre, 3^e mois de « publicité » autour de ce changement. **Nul lecteur ne pourra prétendre ne pas l'avoir lu ou vu ... ici même, trois mois de suite tout de même.**

Je rassure nos fidèles lecteurs qui sont attachés au format papier... ils pourront toujours continuer à recevoir leur bulletin mensuel, gratuitement, dans leur boîte aux lettres tous les mois.

Comment ? Tout simplement en s'inscrivant auprès de la mairie.

Cette formule « abonnement » nous permettra de ne pas éditer « trop » d'exemplaires, ni d'en retrouver dans les poubelles (pour les gens qui ne lisent jamais le bulletin).

Ainsi le Fil de l'Au sera disponible à compter du mois de janvier 2023:

- Sur le site Internet de la commune à J-1 de la parution papier ;
- Envoyé par courriel aux abonnés qui souhaitent le recevoir sur leur boîte mail, là aussi à J-1 ;
- **Déposé gratuitement, tous les mois, dans la boîte aux lettres des abonnés qui en auront fait la demande.**

Comment s'abonner (mail ou version papier) ? C'est très simple, il vous suffit de :

- **Téléphoner en mairie en laissant vos coordonnées que vous nous autorisez à stocker pour les besoins de l'abonnement.**
- **Vous inscrire à l'aide du coupon réponse situé en page 11 du présent bulletin (le bulletin d'inscription est présent ce mois, comme ce fut le cas en octobre et novembre).**
- Vous inscrire en ligne depuis le site Internet via l'onglet prévu à cet effet.

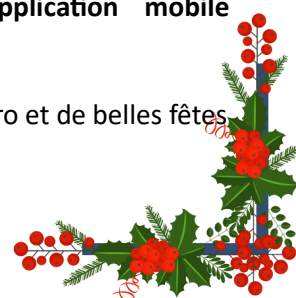
Bien sûr, à tout moment vous pourrez changer votre formule d'abonnement, passer du numérique au papier et inversement, sur simple demande en mairie.

Avant de clore, bref rappel sur les derniers gestes barrières en mairie : Distanciation physique (1m d'écart) ; **utilisation du gel** ; aération régulière du bâtiment.

Pour rester informé(e), n'oubliez pas notre messagerie **d'alerte par SMS** et notre **application mobile « InfoCommunes »**, qui sont également deux services **totalelement gratuits**.

Pour clore, toute l'équipe de rédaction se joint à moi pour vous souhaiter bonne lecture de ce numéro et de belles fêtes de fin d'année !

Cordialement,
Thierry LITZLER



- HORAIRES DES OFFICES -

PAROISSE CATHOLIQUE—HORAIRES DES MESSES DU MOIS DE DÉCEMBRE

Samedi 03	18h : Messe à Huningue
Dimanche 04	10h : Messe à Village-Neuf
Samedi 10	18h : Messe à Rosenau
Dimanche 11	10h : Messe à Huningue
Samedi 17	18h : Messe à Village-Neuf
Dimanche 18	10h : Messe à Rosenau
Samedi 24	16h : Messe à Huningue 24h : Messe à Village-Neuf Vigile de la Nativité
Dimanche 25	10h : Messe à Rosenau
Samedi 31	18h : Messe à Village-Neuf 23h30 : Messe à Huningue
Dimanche 01/01	10h : Messe à Rosenau



Votre Curé :

M. l'Abbé GUTHLIN
05 rue de l'Etoile
68330 HUNINGUE
Tél. : 03 89 07 18 75

Tous les mercredis
à Rosenau :

17h30 : Chapelet
18h : Messe à Rosenau

ACTIVITÉ DE LA PAROISSE RÉFORMÉE DE HUNINGUE

- **Dimanche 04 :** Culte à Huningue à 10h15
- **Dimanche 11 :** Culte unique à Huningue à 10h15
- **Dimanche 18 :** Culte à Bourgfelden à 9h (dernier culte en la chapelle)
Culte de Noël des Enfants à Huningue à 18h
- **Samedi 24 :** Veillée de Noël à Saint-Louis à 18h
- **Dimanche 25 :** Culte unique de Noël à Huningue 10h15
- **Dimanche 01/01 :** Pas de culte

Chœur interparoissial : rencontres chaque vendredi à 15h à la Fondation Schuchter à Saint-Louis (27 A rue du Rhône)

Pour tout renseignement contactez **Mme Woerly** au **06 31 69 68 21**.

Groupe des jeunes pour Huningue et Saint-Louis, nous vous contacterons individuellement.

Groupe du 3ème âge

Nous vous appellerons individuellement.



Votre Pasteur :

M. Michel CORDIER
4, quai du Rhin
68330 HUNINGUE
Tél. 03 89 67 21 03

Les numéros à contacter en cas d'urgence

■ Eau :
06 48 26 87 54

■ Assainissement :
09 69 323 554

■ Dépannage électricité :
09 726 750 68

■ Dépannage gaz :
0800 473 333

Caritas Alsace : une aide de proximité

Caritas Alsace compte trois équipes en région frontalière. En 2021, les 46 bénévoles de ce secteur ont aidé 114 familles en situation de pauvreté. Plus que jamais, faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi.



L'activité en hausse de Caritas Alsace, c'est malheureusement la preuve que la pauvreté n'épargne pas les villages. En 2021, le nombre de familles aidées a globalement dépassé celui de 2019 et 2020. Et avec la tendance actuelle, ce n'est sans doute pas prêt de s'arrêter. Notamment avec l'aide apportée aux réfugiés ukrainiens installés dans le Sundgau, qui s'ajoute à celle des personnes déjà accompagnées sur place. Depuis plusieurs mois, les bénévoles de **Blotzheim** sont par exemple très actifs dans l'aide alimentaire. Un domaine dans lequel se sont également lancés les bénévoles de l'équipe de **Kembs-Landser-Sierentz**, pour apporter une réponse de proximité à des dizaines de familles en situation de précarité. Quant à l'équipe de **Saint-Louis**, l'une de ses activités emblématiques est l'accompagnement à la scolarité. Les chiffres sont révélateurs : 16 bénévoles accompagnent ici 21 enfants de manière individuelle. Et il y a encore de la demande !

Nos équipes sont bien entendu à la recherche de nouveaux bénévoles pour prendre part aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires. En quelques clics, trouvez l'équipe la plus proche de chez vous sur notre nouveau site internet www.caritas-alsace.org

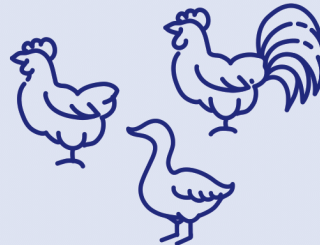
Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.



RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES-COURS

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez**

- **impérativement mettre en place les mesures suivantes :**
- **confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;**
- **exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.**



Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
Arrêté du 24 février 2006 - www.legifrance.gouv.fr

PAR AILLEURS, L'APPLICATION DES MESURES SUIVANTES, EN TOUT TEMPS, EST RAPPELÉE :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée pour le nettoyage de votre élevage.



Si une mortalité anormale est constatée

Conservé les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

→ <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

**À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2023
CHEZ VOUS
LE GESTE DE TRI
SE SIMPLIFIE !**



A compter du 02 janvier 2023,
les ordures ménagères résiduelles
(anciennement bac beige/ bac noir
couvercle beige/ bac noir)
seront collectées le mardi à Rosenau,
à la place du vendredi.



Tri des emballages : on vous simplifie la vie !

À compter du 1^{er} janvier 2023 à Rosenau, vous pourrez déposer tous vos emballages dans le point d'apport volontaire jaune le plus proche de chez vous. La nouveauté : tous les emballages plastiques sont maintenant recyclés et valorisés.

Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le conteneur de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

Et en pratique ?

Pour vous aider :

- 1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans votre point d'apport volontaire jaune !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider et de ne pas l'imbriquer dans d'autres emballages.
- 3/ Déposez vos emballages en vrac dans le conteneur d'apport volontaire (pas dans un sac).

Un emballage c'est quoi ?

Un emballage couvre, protège et transporte un produit. Il informe également le consommateur. Il peut être en métal, en papier, en carton, sous forme de brique alimentaire mais aussi en plastique.

Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourt, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Désormais, plus de doute : **à Rosenau tous les emballages se trient !**

Pour connaître le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous : <https://saint-louis-agglo.opendatasoft.com>

Cartes et applis > La gestion des déchets



C'est avec des chants de Noël, entonnés en français et en allemand, que les élèves de l'école élémentaire « Les Etangs » ont lancé les festivités du Petit Village de Noël le vendredi 25 novembre à 16h15, avec une belle affluence.

Un grand merci aux enfants et à leurs instituteurs pour ce moment de partage.



Au programme

Décorations de Noël

Couronnes de l'Avent, bibelots, bricolages, centres de table,...

Restauration

Hot dog, bretzels,...

Boissons

Vin chaud, chocolat chaud, sans alcool,...

Gourmandises de Noël

Bredala, confitures, sucreries, miel,...

Le cabanon tenu par les bénévoles de l'OMSCAL « La Roselière » vous proposera également de récolter vos dons en faveur du Téléthon.



Téléthon

Venez nombreux soutenir cette cause nationale en jouant à son profit.

1,- € la partie

ou

10,- € la journée entière

Rendez-vous sur nos terrains de pétanque les:

samedi **3.12 de 14h00 à 20h00**
et dimanche **4.12 de 10h00 à 18h00**

Petite restauration sous la forme de :
merguez ou cervelas grillés
le samedi soir et le dimanche à midi, Buvette

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



Tous les dons et bénéfices des ventes seront entièrement reversés au Téléthon

- 1 PAGE, 2 GROUPES - EXPRESSION LIBRE -

Madame, Monsieur,

Pour clore cette année, la parole revient à notre collègue Georges MUHLEBACH, 1^{er} Conseiller Municipal délégué, en charge des travaux et du suivi des chantiers :

« Bonjour,

Je me présente, je m'appelle Georges MUHLEBACH, j'ai 60 ans, je suis marié et ai deux enfants.

Après 15 années de bénévolat au sein du tissu associatif, et 9 années en tant que Président du Rosenau Basket Club, j'ai eu à cœur de m'investir plus profondément dans la vie de la Commune et c'est tout naturellement que j'ai décidé d'intégrer la liste « Rester Unis pour Rosenau » lors des élections municipales de mars 2020.

Suite à cette élection, j'ai eu l'honneur de me voir proposer le poste de 1^{er} Conseiller Municipal Délégué chargé des travaux et du suivi des chantiers.

A ce titre, j'ai déjà eu le plaisir de suivre le chantier de création de la voie verte le long de la route du Sipes, qui permet aux piétons et cyclistes de relier en toute sécurité le sud du village et la plaine sportive.

J'ai hâte de pouvoir apporter mes connaissances et ma contribution aux projets à venir, certains sont à l'étude, d'autres déjà bien avancés, ils vous seront présentés en temps et en heure.

Mes missions m'amènent aussi à collaborer étroitement et régulièrement avec les agents du service technique municipal, en lien avec le responsable du service, M. Christophe FOL, afin de faire le lien avec la municipalité et superviser les travaux effectués en régie.

Je siège également au sein des commissions municipales suivantes ;

- Activité économique et développement durable
- Aménagement urbain et travaux
- Cadre de vie et patrimoine

Et puisque le plaisir me revient de rédiger l'article pour le mois de décembre, je profite de l'occasion pour vous souhaiter à toutes et à tous, en mon nom et celui des membres de la liste « Rester Unis pour Rosenau », d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi que nos meilleurs vœux pour 2023 !

Georges MUHLEBACH. »

Retrouvez-nous sur Instagram : @resterunispourrosenau

Cordialement,

Les élus du Groupe Majoritaire « Rester Unis pour Rosenau »

Cher(e)s habitant(e)s de Rosenau.

Ces dernières lignes de l'année 2022 vous sont exclusivement dédiées.

Notre message unanime est de vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année.

Profitez pleinement de la féerie et la magie de Noël, qui vont nous accompagner tout au long de ce mois de décembre.

L'heure est aux festivités, au partage, à l'espoir et aux échanges, dans cette période compliquée.

Nous vous souhaitons un joyeux Noël et un bon réveillon. « Gueta Rutsch » comme il est coutume de dire.

Puis sonnera l'heure de la nouvelle année... avec son lot de bonnes résolutions...

Gageons que certains sauront en prendre plus que d'autres..

Enfin n'oubliez pas (si ce n'est déjà fait) de vous manifester auprès de la Mairie, pour la version papier ou numérique du Fil de l'Au... afin de rester informé dès janvier 2023.

Nos actions et notre écoute sur ces liens. Mail : ensemblepourrosenau@gmail.com Blog : <http://epr-blog.net>

- INFORMATIONS OFFICIELLES – INFORMATIONS OFFICIELLES –



Les membres du jury des Illuminations de Noël feront leur tournée de notation à travers les rues du village pendant les fêtes de fin d'année.

Les résultats seront dévoilés courant 2023.



DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Comme l'an passé, les élus ont le plaisir d'offrir un colis de Noël à nos séniors, qui sera distribué courant décembre.

Chaque personne de 70 ans ou + recevra un colis simple, et un colis double pour les couples dont les époux ont tous deux 70 ans ou +.

Le comité de rédaction du Fil de l'Au en profite pour vous souhaiter à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.



LES SÉNIORS DE ROSENAU



Pour la deuxième animation de sa saison 2022-23, le CJS (Pôle Culture, Jeunesse et Séniors) vous invite à partager l'après-midi du 07 décembre prochain avec les enfants du périscolaire.

Après une visite des lieux et quelques mouvements de gym douce, un délicieux goûter de la Saint Nicolas sera offert à tous les participants.

Places encore disponibles.

Pour s'inscrire, contactez dès à présent le pôle au 03.89.68.31.10

INFORMATIONS RELATIVES AU CIMETIÈRE

Durant la période hivernale, l'eau est coupée au cimetière communal pour éviter tout risque de rupture de canalisation dû au gel.

Merci de votre compréhension.



Un panneau sera mis en place dans le courant du mois de décembre afin d'afficher le règlement du cimetière.



A partir du 19 décembre, le cimetière sera fermé tous les soirs à partir de 18h, et rouvert le lendemain dès 8h, conformément aux dispositions du règlement.



NOUVEAU ! FOOD TRUCK ET ÉPICERIE ITALIENNE



Depuis le 29 novembre 2022, le **food truck « Da Roberto »** vient vous régaler les papilles Place de la Mairie aux horaires suivants :

- * Les mardis soirs, à raison d'un mardi sur deux (semaines paires)
- * Les dimanches soirs, à raison d'un dimanche sur deux (semaines impaires)

Pour cette fin d'année, retrouvez-le le dimanche 11/12 et les mardis 13 et 27/12.

Possibilité de passer commande par téléphone : 06.25.60.03.21.



Découvrez ses produits italiens cuisinés sur place, ou sa gamme de produits alimentaires :

- Pizzas
- Antipastis
- Pâtes fraîches
- Charcuteries
- Fromages
- Arrancinis
- Produits secs
- Salsa
- Caffè
- Biscotti

Nous vous rappelons que vous pouvez toujours **retrouver Place de la Mairie nos trois autres Food Truck** :

Food truck « Saponi Di Casa »

Tous les lundis de 17h30 à 20h30, proposant des **burgers** et **spécialités italiennes**.

Possibilité de passer commande par téléphone au **07.63.32.69.82**

Food Truck « Fugu Sushis »

Un mardi sur deux (semaines impaires) à partir de 16h30, proposant des **Sushis, Poke Bowl, Yakitori** et autres **spécialités japonaises**.

Possibilité de passer commande par téléphone au **06.49.22.34.06**

Food truck « Thaïdee »

Tous les mercredis de 14h à 19h, proposant des **spécialités thaïlandaises**.

Possibilité de passer commande par téléphone au **07.49.14.96.24**

NOS RESTAURATEURS

Au Lion d'Or

(possibilité service traiteur)

5 rue de Village-Neuf

68128 Rosenau

Horaires

Lundi Fermé

Mardi Fermé

Mercredi 11:45–14:30, 18:30–23:00

Jeudi 11:45–14:30, 18:30–23:00

Vendredi 11:45–14:30, 18:30–23:00

Samedi 11:45–14:30, 18:30–23:00

Dimanche 11:45–15:00, 18:30–23:00

Restaurant Pizzeria Le Moulin

(et vente à emporter)

1A route de sipes

68128 Rosenau

Horaires

Lundi 10:00-14:00, 17:30-21:00

Mardi 10:00-14:00, 17:30-21:00

Mercredi Fermé

Jeudi 10:00-14:00, 17:30-21:00

Vendredi 10:00-14:00, 17:30-21:00

Samedi 10:00-14:00, 17:30-21:00

Dimanche 10:00-14:00, 17:30-21:00

Brasserie Le Chalet

Rhin & Découverte

Grand Canal d'Alsace,

68128 Rosenau

Horaires

Lundi Fermé

Mardi Fermé

Mercredi 10:00-19:00

Jeudi 10:00-19:00

Vendredi 10:00-19:00

Samedi 10:00-19:00

Dimanche 10:00-19:00

LA COMMUNE RECHERCHE DES AGENTS RECENSEURS



Dans le cadre du recensement de la population 2023 (INSEE) qui se déroulera **du 19 janvier au 18 février 2023**, la Commune recrute des agents recenseurs, afin d'assurer la collecte des informations légales auprès des habitants.

Les agents recenseurs devront :

- Se former aux concepts et aux règles de recensement lors de formations obligatoires
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur
- Déposer les questionnaires et les retirer dans les délais impartis
- Rendre compte de l'avancement de son travail
- Restituer les documents à la mairie

Profil recherché :

- Être méthodique et en capacité d'organiser de façon optimale ses tournées
- Posséder des aptitudes relationnelles
- Une capacité au dialogue et des qualités d'adaptation à tout public
- Faire preuve de discrétion, de confidentialité et de neutralité
- Posséder une bonne connaissance de l'outil internet
- Être disponible notamment en fin de journée (entre 17h et 20h) et le week-end

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez déposer votre candidature (CV et lettre de motivation) à l'accueil de la Mairie ou par mail à mairie@rosenau.fr au plus vite.

Recensement de la population 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Insee
Mesurer pour comprendre

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 19 janvier 2023.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

🔍 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠️ Le recensement de la population est gratuit !

- INFORMATIONS OFFICIELLES – INFORMATIONS OFFICIELLES –

LA POLICE MUNICIPALE



Coordonnées :
5A rue de Kembs
68128 ROSENAU
Tel : 03.89.68.46.41
police.municipale@rosenau.fr



Permanences fixes :
Tous les Lundis : 10h00-12h00
Tous les Mercredis : 14h00-16h00
2^{ème} et 4^{ème} samedis du mois : 08h00-12h00

LA MÉDIATHÈQUE DU RHIN



Horaires de la médiathèque

Les mardis de 16h à 19h
Les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h
Les samedis de 9h à 12h



	Adultes de Rosenau	Etudiants +18 ans de Rosenau	Enfants de moins de 18 ans
Tarif annuel	10 €	5 €	Gratuit
Quantité d'œuvres simultanées	6 livres + 3 DVD	6 livres + 3 DVD	4 livres + 1 DVD

FIL DE L'AU 2.1

A compter du 1^{er} janvier 2023, votre bulletin d'information communal mensuel fait peau neuve : nouvelles rubriques, nouvelle pagination... et également nouveau mode de diffusion !

- ⇒ consultation en ligne J-1 avant la parution « papier » sur www.rosenau.fr
- ⇒ ou abonnement avec au choix envoi par courriel ou distribution papier dans votre boîte aux lettres

Bien évidemment, le Fil de l'Au et les formules d'abonnement restent **entièrement gratuits** ! Pour vous abonner, vous pouvez au choix compléter le formulaire ci-dessous, appeler en Mairie et laisser vos coordonnées, ou encore passer via le formulaire d'abonnement en ligne.

Ce nouveau mode de diffusion permettra de réaliser des économies de papier, d'encre et d'énergies, mais également d'améliorer la distribution en mobilisant moins de moyens humains, puisque seules les personnes abonnées recevront une version imprimée.



FORMULAIRE D'ABONNEMENT à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie

Je soussigné(e)

Adresse :

Courriel :@.....

- Souhaite continuer à recevoir le Fil de l'Au dans ma boîte aux lettres
- Souhaite recevoir le Fil de l'Au par courriel
- Autorise la commune à conserver mes coordonnées pour les seuls besoins de l'abonnement au bulletin communal mensuel Au Fil de l'Au

Date:

Signature :

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Accès libre tous les matins sans rendez-vous ainsi que le mardi après-midi. La mairie restera ouverte au-delà de 17h les lundis et mardis après-midi.

	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 à 12h00	14h00 à 18h00 <i>sur rendez-vous</i>
Mardi	08h00 à 12h00*	14h00 à 19h00*
Mercredi	08h00 à 12h00*	Fermé
Jeudi	08h00 à 12h00	14h00 à 17h00 <i>sur rendez-vous</i>
Vendredi	08h00 à 12h00	Fermé
Samedi	Fermé	Fermé

Mairie de Rosenau

5 rue de Kembs
Tél. 03.89.68.31.10
Fax 03.89.70.71.51

Courriel : mairie@rosenau.fr
Site internet : www.rosenau.fr

* demi-journée de permanence du service « Urbanisme »

Joyeux Anniversaire

Le 1^{er} :
Maria JOLY, 76 ans

Le 02 :
Marie-Louise GAUGLER, 82 ans

Le 03 :
Gérard DENTZ, 80 ans

Le 07 :
Claude GROZEL, 80 ans

Le 10 :
Margrit WALDMEIER, 71 ans

Le 11 :
Michel WALCH, 83 ans
René RITTER, 85 ans

Le 12 :
Angelo SCATOLA, 86 ans

Le 13 :
Gérard SPISSER, 76 ans
Gérard GAUGLER, 85 ans

Le 15 :
Ginette BIHR, 73 ans

Le 16 :
Paul HELLSTERN, 79 ans

Le 19 :
Agnès BETZINGER, 79 ans

Le 20 :
Jacques MEYER, 84 ans

Le 21 :
Evelyne ARGAST, 72 ans

Le 25 :
Michel LIEGEON, 70 ans

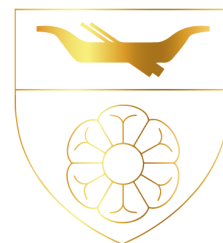
Le 26 :
Gérard NAAS, 73 ans

Le 28 :
Marie-Louise SCHILL, 82 ans

Le 29 :
Armand SAGER, 73 ans
Agnès BUBENDORFF, 75 ans

Le 30 :
Evelyne EBELE, 70 ans
Michel ROTZINGER, 73 ans

Le Maire, les Adjointes et les membres du
Conseil Municipal souhaitent un joyeux
anniversaire aux jubilaires du mois.



1792-2022